



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,  
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN  
et AESH du 1er degré  
des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**



4 février 2024

**Le gouvernement nous laisse-t-il  
le choix ?**

*Assemblées Générales et réunions syndicales  
partout pour décider et s'organiser  
en vue de le bloquer !*



La grève très largement suivie le 1er février a exprimé l'immense colère des personnels de l'Education nationale face au saccage de l'Ecole publique par le gouvernement Macron-Attal-Oudéa-Castéra.

4.000 à Marseille, 3.500 à Lyon, 3.000 à Rennes, 15.000 à Paris devant le ministère où une délégation a été reçue par la conseillère sociale de la ministre...

Comme des millions de salariés, les personnels de l'Education nationale refusent l'effondrement de leur pouvoir d'achat. Ils refusent leurs conditions de travail insupportables : les écoles, les établissements et les services manquent de tout, partout. Avec les parents d'élèves, avec les lycéens, ils refusent les contre-réformes à marche forcée : Parcoursup, la casse des lycées professionnels, la destruction de l'enseignement spécialisé, le Service National Universel, et le « choc des savoirs » qui supprime des heures, désorganise les établissements et met en place le tri scolaire...

Le SNES-FSU, la CGT Educ'action, et Sud Education appellent à la grève le 6 février.

**FO a proposé aux Fédérations de l'Education nationale d'appeler à la grève à partir du 6 février et d'organiser partout les AG pour décider des suites !**

A ce stade, le SNUDI FO 13 n'appelle pas à une nouvelle journée d'action le mardi 6 février.

Au lendemain de la grève du 1er février, les revendications de l'appel intersyndical national demeurent : **il faut de toute urgence de véritables augmentations salariales, l'abandon du Pacte, l'abandon des mesures de l'acte 2 de l'École inclusive, un statut pour les AESH et les AED, l'annulation des suppressions de postes, et le retrait de la réforme de la voie professionnelle, le retrait du choc des savoirs.**

Le 2 février, confirmant sa volonté de passer en force, le gouvernement publie sa contre-réforme des lycées professionnels. Partout en France des mobilisations sont organisées la semaine prochaine contre les suppressions de postes, de classes et d'heures annoncées dans les CSA et dans les DHG pour la

rentrée prochaine. Dans les collèges, des personnels réunis en AG discutent de la poursuite de la grève pour l'abandon du « choc des savoirs. »

**Partout, les personnels recherchent les moyens de l'action efficace pour gagner ! Ils veulent en découdre et refusent les journées d'action isolées "saute-mouton", qui ne permettent pas de gagner !**

**Le gouvernement a été mis sous la pression des agriculteurs qui ont cherché à organiser le blocage du pays et la montée à Paris. Nous laisse-t-il un autre choix que celui de tout bloquer ? Celui d'organiser la grève tous ensemble jusqu'à le faire céder ?**

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir à présent sur leur lieu de travail pour discuter des suites de la grève du 1er février, établir les cahiers de revendications et décider de l'action efficace pour les faire aboutir. Comme sa Fédération de fonctionnaires, la FNEC FP-FO a déposé un **préavis de grève jusqu'au mois de mars**. Elle soutiendra toutes les initiatives prises pour la satisfaction des revendications (reconduction de la grève, blocage d'écoles, rassemblements, délégations pour porter les revendications..).

[\[Télécharger le communiqué fédéral du 3 février 2024\]](#)







## **Janvier, c'est le mois pour adhérer au SNUDI FO 13 !**

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents  
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

### **Téléchargez le bulletin 2024**

***Vous pouvez adhérer pour toute l'année civile 2024 en programmant vos virements, chèques, prélèvements automatiques !***

***Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2025 pour déduire 66% de la cotisation versée de vos impôts 2024.***



Vieille Bourse du travail  
Place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

